



# ENQUÊTE CDES

## Savoie

### Orientations 2000-2001

DRASS Rhône-Alpes – CREA Rhône-Alpes



DIRECTION RÉGIONALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
DE RHÔNE-ALPES



# 1. DONNÉES GÉNÉRALES

Le département de la Savoie renseigne cette enquête depuis la campagne d'orientation 1994-1995.

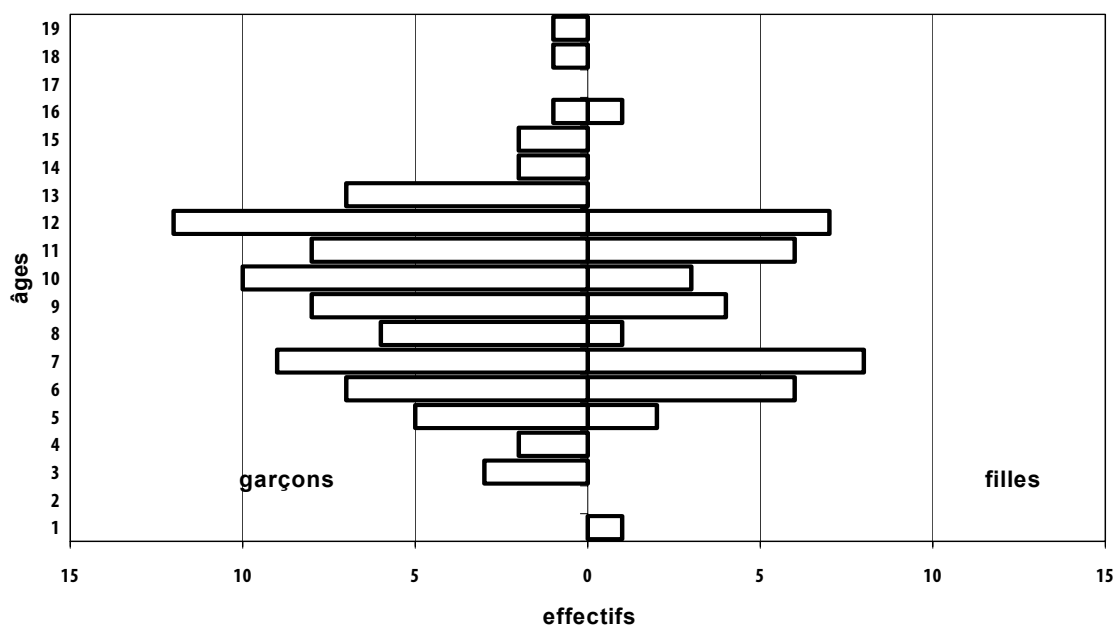
## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE QUESTIONNAIRES TRAITÉS

	1994-95		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99		1999-2000		2000-2001	
<b>Orientations</b>	103	75%	122	71%	113	73%	112	72%	122	73%	128	70%	123	69%
<b>Réorientations</b>	35	25%	50	29%	41	27%	44	28%	44	27%	56	30%	56	31%
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>		<b>172</b>		<b>154</b>		<b>156</b>		<b>166</b>		<b>184</b>		<b>179</b>	

## PREMIÈRES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS : ÂGE EN 2001 SELON LE SEXE

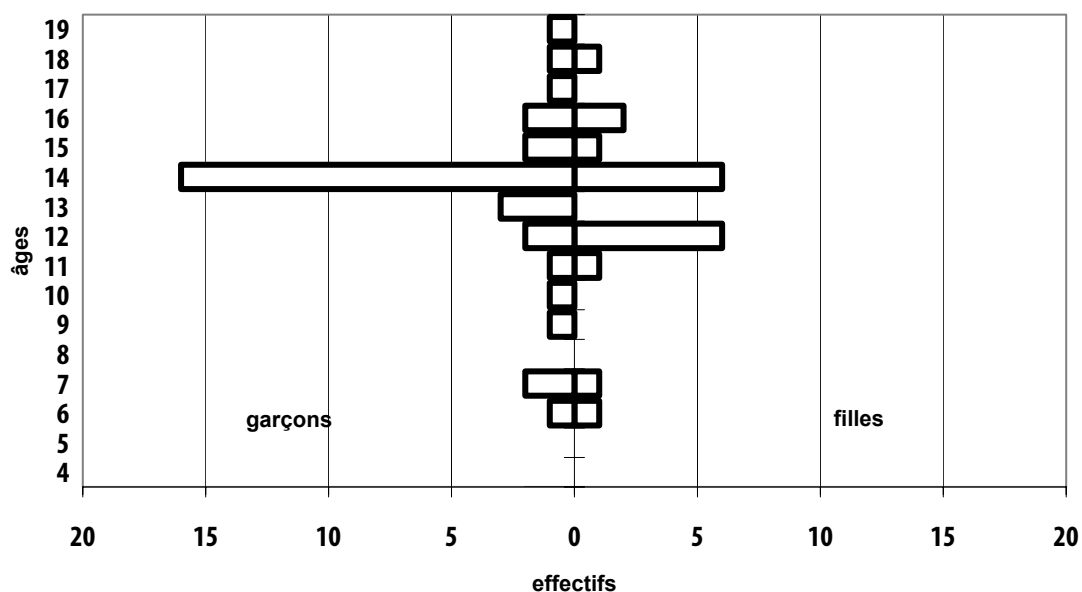
	PREMIÈRES ORIENTATIONS			RÉORIENTATIONS		
	garçons	filles	TOTAL	garçons	filles	TOTAL
<b>moins de 4 ans</b>	3	1	<b>4</b>	3	-	<b>3</b>
<b>de 4 à 7 ans</b>	14	8	<b>22</b>	1	1	<b>2</b>
<b>de 7 à 10 ans</b>	23	13	<b>36</b>	3	1	<b>4</b>
<b>de 10 à 13 ans</b>	30	16	<b>46</b>	4	7	<b>11</b>
<b>de 13 à 16 ans</b>	11	-	<b>11</b>	21	7	<b>28</b>
<b>de 16 à 18 ans</b>	3	1	<b>4</b>	5	3	<b>8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>39</b>	<b>123</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>56</b>

### Premières orientations



On observe pour les garçons, un pic à 7, 10 et 12 ans ; pour les filles, un pic à 7 ans et un autre à 11/12 ans.

## Réorientations



Pour les réorientations : pour les garçons, un pic à 14 ans ; pour les filles, un pic à 12 ans et un autre à 14 ans.

## SCOLARITÉ ANTÉRIEURE À LA PREMIÈRE ORIENTATION

<b>aucune</b>	11	9%
<b>classe ordinaire élémentaire</b>	56	45,5%
<b>classe ordinaire collège</b>	5	4%
<b>CLIS</b>	34	28%
<b>SEGPA</b>	7	6%
<b>RASED</b>	1	1%
<b>autre</b>	8	6,5%
<b>Non réponse</b>	1	1%
<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>100%</b>

Pour les premières orientations, la moitié des enfants ou adolescents étaient scolarisés en classe ordinaire ; un peu moins d'un jeune sur 3 était accueilli en CLIS.

## 2. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

	1ÈRES ORIENTATIONS	REORIENTATIONS	TOTAL
Institut de rééducation	28	4	<b>32</b>
Ét. pour déf. intell. légers	36	22	<b>58</b>
Ét. pour déf. intell. moyens	13	8	<b>21</b>
Ét. pour déf. intell. profonds	6	4	<b>10</b>
Ét. pour déf. moteurs	1	4	<b>5</b>
Ét. pour polyhandicapés	1	4	<b>5</b>
Ét. pour déf. auditifs	1	2	<b>3</b>
Autre établissement (1)	4	3	<b>7</b>
<b>TOTAL établissements</b>	<b>90</b>	<b>51</b>	<b>141</b>
SESSAD pour déf. intellectuels	10	-	<b>10</b>
SSESD pour déf. moteurs	9	-	<b>9</b>
SAFEP/SSEFIS pour déf. auditifs	11	5	<b>16</b>
SAFEP/SAAIS pour déf. visuels	1	-	<b>1</b>
<b>TOTAL services</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>36</b>
Autres types de prises en charge (non spécifiées) (2)	2	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>56</b>	<b>179</b>

(1) **Autre établissement (7) :**

- 2 établissements pour épileptiques
- 2 établissements pour multihandicapés
- 1 établissement pour traumatisés crâniens
- 1 établissement pour déficients moteurs avec troubles associés ouvert 365j/an
- 1 établissement pour déficients intellectuels profonds avec troubles associés

(2) **Autres types de prises en charge souhaitables (2) :**

Le type de prise en charge n'a pas été spécifié.  
 Ces orientations souhaitées ne relèvent pas de la compétence de la CDES.  
 Cependant, ces enfants ou adolescents se verront proposer une orientation vers un établissement annexe 24.

La moitié des enfants ou adolescents sont orientés vers un IME ; 18% vers un IR.  
 Un jeune sur 5 est orienté vers un service, dont 44% vers un service pour déficients auditifs.  
 En terme de première orientation : le taux d'orientation vers un IR est de 23%, vers un IME 45% ; pour les réorientations : IR 7%, IME 61%.  
 Les orientations vers un service représentent 25% des premières orientations et 9% des réorientations.

## MODES D'ACCUEIL SOUHAITABLES

### Premières orientations

	Internat	semi-internat	Non réponse	TOTAL
Institut de rééducation	26	-	2	<b>28</b>
Ét. pour déf. intell. légers	13	18	5	<b>36</b>
Ét. pour déf. intell. moyens	2	7	4	<b>13</b>
Ét. pour déf. intell. profonds	2	4	-	<b>6</b>
Ét. pour déf. moteurs	-	1	-	<b>1</b>
Ét. pour polyhandicapés	-	1	-	<b>1</b>
Ét. pour déf. auditifs	-	1	-	<b>1</b>
Autre établissement	-	3	1	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>35</b>	<b>12</b>	<b>90</b>

Pour les IR, tous les enfants ou adolescents ont une orientation souhaitable vers un internat.

L'internat est souhaité pour presque 1/3 des orientations vers un établissement pour déficients intellectuels.

### Réorientations

	Internat	semi-internat	Non réponse	TOTAL
Institut de rééducation	4	-	-	<b>4</b>
Ét. pour déf. intell. légers	16	6	-	<b>22</b>
Ét. pour déf. intell. moyens	1	6	1	<b>8</b>
Ét. pour déf. intell. profonds	1	3	-	<b>4</b>
Ét. pour déf. moteurs	-	3	1	<b>4</b>
Ét. pour polyhandicapés	1	3	-	<b>4</b>
Ét. pour déf. auditifs	-	2	-	<b>2</b>
Autre établissement	2	-	1	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

Pour les réorientations :

- pour les IME pour déficients intellectuels légers, l'internat est souhaitable pour presque les 3/4

- pour les IME pour déficients intellectuels moyens ou profonds, la tendance s'inverse : les 3/4 enfants ou adolescents sont concernés par le semi-internat.

## PRISES EN CHARGE PÉDAGOGIQUES SOUHAITABLES

	1ÈRES ORIENTATIONS	REORIENTATIONS	TOTAL
classe ordinaire	10	2	<b>12</b>
classe ordinaire avec contrat	11	1	<b>12</b>
classe intégration scolaire	3	-	<b>3</b>
classe int. scolaire avec contrat	4	-	<b>4</b>
SEGPA	-	1	<b>1</b>
classe intégrée à l'établissement	79	36	<b>115</b>
UPI	3	-	<b>3</b>
pas de scolarisation	3	-	<b>3</b>
NR	10	16	<b>26</b>
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>56</b>	<b>179</b>

La prise en charge pédagogique souhaitable pour 64% des enfants ou adolescents est la classe intégrée à l'établissement.

Pour 13%, une classe ordinaire (avec ou sans contrat) est indiquée comme souhaitable.

Enfin, pour près de 14% des enfants ou adolescents (soit 26 jeunes), le type de prise en charge pédagogique n'est pas indiqué.

Parmi ces jeunes, 5 ont une orientation souhaitable en établissement pour polyhandicapés, 7 en établissement pour déficients intellectuels profonds, 2 en établissement pour épileptique ; 3 ont moins de 4 ans, 4 ont 16 ans ou plus.

### 3. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROPOSÉES

Les orientations proposées sont presque semblables aux orientations souhaitables.  
Un écart concernant l'établissement ou le service proposé est constaté pour 28 (16%) et pour 23 une orientation vers un autre département est proposée.

#### ÉCART ENTRE RÉ/ORIENTATIONS SOUHAITABLES ET RÉ/ORIENTATIONS PROPOSÉES

Étab. proposé → Étab. souhaitable ↓	IR	Étab. DIL	Étab. DIM	Étab. DIP	Étab. déf. moteurs	Étab. polyh	Étab. déf. auditifs	SESSAD pour déf. intell.	TOTAL
Institut de rééducation	2	3	-	-	-	-	-	-	5
Ét. pour déf. intell. légers	-	6	1	-	-	-	-	-	7
Ét. pour déf. intell. moyens	-	-	2	-	-	-	-	-	2
Ét. pour polyhandicapés	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Autre établissement	-	-	-	1	2	3	-	-	6
SESSAD pr déf. intellectuels	-	3	-	-	-	-	-	-	3
SSESD pour déf. moteurs	-	-	-	-	-	-	-	1	1
SAFEP/SSEFIS pr déf. auditifs	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Autre type de prise en charge (non spécifiée)	1	-	-	-	-	-	-	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>28</b>

#### CAUSES DE L'ÉCART

16 absence d'équipement  
4 refus de l'internat ou éloignement  
1 absence d'équipement + refus de l'internat  
1 refus par l'établissement  
6 NR ou autre non spécifié

#### CAUSES DES RÉ/ORIENTATIONS PROPOSÉES HORS DÉPARTEMENT

	Absence de place ou d'équipement	Proximité géographique	Demande de la famille	TOTAL
Institut de rééducation	8	4	-	12
Ét. pour déf. intell. légers	1	4	1	6
Ét. pour déf. intell. moyens	-	1	-	1
Ét. pour déf. moteurs	2	-	-	2
Ét. pour polyhandicapés	-	-	1	1
Ét. pour épileptique	1	-	-	1
SESSAD pour déf. auditifs	2	-	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>25</b>

2 réponses doubles : proximité géographique + demande de la famille ; absence de place ou d'équipement + proximité géographique

Les orientations sont principalement proposées dans les départements limitrophes : particulièrement en Isère (11), en Haute-Savoie (5) et dans l'Ain (5).

12 orientations proposées hors département sont des premières orientations et 11 des réorientations.

Pour 61% des enfants ou adolescents orientés vers un autre département, la cause invoquée est le manque de place ou d'équipement.

À noter : parmi les orientations hors département, les orientations vers un IR sont représentées à 48% alors que la proportion des orientations vers un IR sur l'ensemble des orientations souhaitables est de 16%.



## 4. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS RÉALISÉES

### ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS RÉALISÉES

	1ÈRES ORIENTATIONS	REORIENTATIONS	TOTAL
Institut de rééducation	12	1	<b>13 (41%)</b>
Ét. pour déf. intell. légers	31	21	<b>52 (90%)</b>
Ét. pour déf. intell. moyens	4	9	<b>13 (62%)</b>
Ét. pour déf. intell. profonds	3	4	<b>7 (70%)</b>
Ét. pour déf. moteurs	3	4	<b>7 (140%)</b>
Ét. pour polyhandicapés	1	4	<b>5 (100%)</b>
Ét. pour déf. auditifs	3	3	<b>6 (200%)</b>
<b>TOTAL établissements</b>	<b>57</b>	<b>46</b>	<b>103 (73%)</b>
SESSAD pour déf. intellectuels	10	1	<b>11 (110%)</b>
SSESD pour déf. moteurs	5	-	<b>5 (56%)</b>
SAFEP/SSEFIS pour déf. auditifs	9	3	<b>12 (75%)</b>
SAFEP/SAAIS pour déf. visuels	1	-	<b>1 (100%)</b>
<b>TOTAL services</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>29 (81%)</b>
<b>TOTAL établissements et services</b>	<b>82</b>	<b>50</b>	<b>132 (74%)</b>
<i>Autres ou non réponse</i>	41	6	47
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>56</b>	<b>179</b>

#### Autres types de prises en charge ou non réponse (47) :

- 9 pris en charge dans une Institution sociale,
- 5 en hôpital psychiatrique ou de secteur,
- 4 en CMP,
- 2 CAMPS,
- 3 prise en charge à domicile avec AES 3,
- aucune prise en charge n'est mentionnée pour 24 jeunes.

Parmi les orientations réalisées vers le dispositif médico-éducatif (132), plus de la moitié (55 %) le sont dans des établissements pour déficients intellectuels et 10 % en IR.

27 % des orientations souhaitables vers un établissement pour déficients intellectuels ne sont pas réalisées.

## MODE D'ACCUEIL

Pour une présentation de l'ensemble des orientations, nous avons cumulé les modalités semi-internat et externat (1ères orientations) et semi-internat/externat (réorientations).

	Internat	semi-internat /externat	TOTAL
Institut de rééducation	13	-	<b>13</b>
Ét. pour déf. intell. légers	32	20	<b>52</b>
Ét. pour déf. intell. moyens	5	8	<b>13</b>
Ét. pour déf. intell. profonds	2	5	<b>7</b>
Ét. pour déf. moteurs	3	4	<b>7</b>
Ét. pour polyhandicapés	2	3	<b>5</b>
Ét. pour déf. auditifs	-	6	<b>6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>46</b>	<b>103</b>

Concernant les orientations réalisées, le mode d'accueil varie sensiblement selon les catégories d'établissement concernées, pour les IR, il est exclusivement en internat.

Pour les IME pour déficients intellectuels légers, **3/5 en internat**, 2/5 en semi-internat / externat.

Le rapport est inversé pour les IME pour déficients intellectuels moyens : 2/5 en internat, 3/5 en semi-internat / externat.

Globalement, plus de la moitié (55%) des orientations réalisées se font vers un internat.

## LES RÉALISATIONS HORS DÉPARTEMENT

10 orientations sont réalisées hors département :

3 en Isère, 2 dans l'Ain, 2 en Haute-Savoie, 1 dans la Drôme, 1 dans le Rhône et 1 dans les Hautes-Alpes.

	1994-95		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99		1999-2000		2000-2001	
Ré/orientations proposées	16	12%	31	18%	12	8%	15	10%	19	11%	37	20%	23	13%
Ré/orientations réalisées	16	12%	19	11%	12	8%	23	15%	15	9%	24	13%	10	6%

ÉCARTS ENTRE (RÉ)ORIENTATIONS SOUHAITABLES/PROPOSÉES/RÉALISÉES

	RÉ/ORIENTATIONS SOUHAITABLES	RÉ/ORIENTATIONS PROPOSÉES	RÉ/ORIENTATIONS RÉALISÉES	ÉCART RÉALISÉS /SOUHAITABLES
Institut de rééducation	32	30	13	<b>-19</b>
Ét. pour déf. intell. légers	58	63	52	<b>-6</b>
Ét. pour déf. intell. moyens	21	22	13	<b>-8</b>
Ét. pour déf. intell. profonds	10	11	7	<b>-3</b>
Ét. pour déf. moteurs	5	7	7	<b>+2</b>
Ét. pour polyhandicapés	5	8	5	<b>-</b>
Ét. pour déf. auditifs	3	4	6	<b>+3</b>
Autre établissement	7	1	-	<b>-7</b>
<b>TOTAL établissements</b>	<b>141</b>	<b>146</b>	<b>103</b>	<b>nb. d'écart : 48</b>
SESSAD pour déf. intellectuels	10	9	11	<b>+1</b>
SSESD pour déf. moteurs	9	8	5	<b>-4</b>
SAFEP/SSEFIS pour déf. auditifs	16	15	12	<b>-4</b>
SAFEP/SAAIS pour déf. visuels	1	1	1	<b>-</b>
<b>TOTAL services</b>	<b>36</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>nb. d'écart : 9</b>
<i>Autres types de pr. en charge ou non réponse</i>	2	-	47	<b>47</b>
<b>TOTAL</b>	<b>177</b>	<b>179</b>	<b>132</b>	

Les écarts les plus importants entre les orientations souhaitables et les orientations réalisées concernent principalement les orientations vers un IR (-19), les orientations vers un IME pour déficients intellectuels moyens (-8), ou légers (-6).

## 5. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

	1ères ORIENTATIONS	RÉORIENTATIONS	TOTAL
RADESS	41	5	<b>46</b>
Par défaut	4	16	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>21</b>	<b>66</b>

Les 2/3 des orientations problématiques sont des premières orientations.

9 premières orientations problématiques sur 10 sont des RADESS.

36 % des premières orientations et 38 % des réorientations sont problématiques.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

	1994-95		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99		1999-2000		2000-2001	
RADESS	26	19%	28	16%	16	10%	35	22%	32	19%	45	24%	46	26%
Par défaut	11	8%	12	7%	6	4%	5	3%	21	13%	8	4%	20	11%
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>27%</b>	<b>40</b>	<b>23%</b>	<b>22</b>	<b>14%</b>	<b>40</b>	<b>25%</b>	<b>53</b>	<b>32%</b>	<b>53</b> <b>+1NR</b>	<b>29%</b>	<b>66</b>	<b>37%</b>

Plus d'un enfant sur 3 n'a pu être orienté conformément à l'orientation souhaitée et plus des 2/3 de ceux-ci n'ont pas de solution médico-éducative.

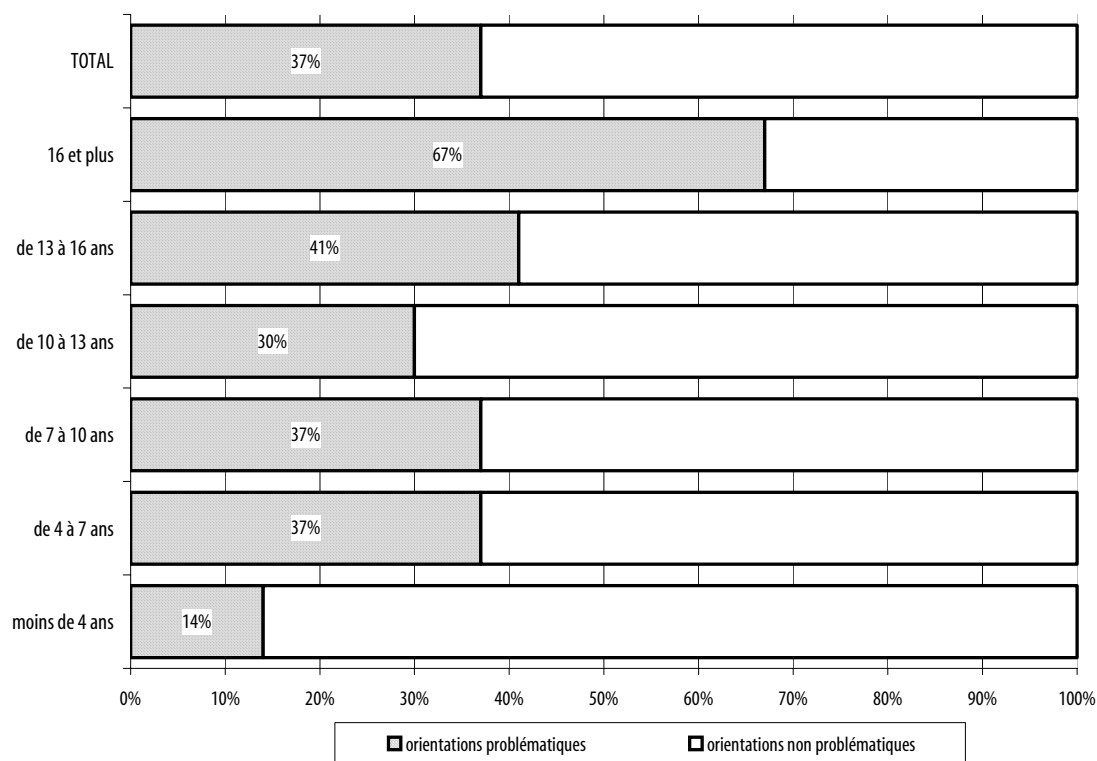
### ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

	RADESS	PAR DÉFAUT	TOTAL	% / ÉTAB. SOUHAITABLES
Institut de rééducation	18	-	<b>18</b>	56%
Ét. pour déf. intell. légers	9	2	<b>11</b>	19%
Ét. pour déf. intell. moyens	8	4	<b>12</b>	57%
Ét. pour déf. intell. profonds	3	4	<b>7</b>	70%
Ét. pour déf. moteurs	-	2	<b>2</b>	40%
Ét. pour polyhandicapés	1	3	<b>4</b>	80%
Autre établissement	3	2	<b>5</b>	71%
<b>TOTAL établissements</b>	<b>42</b>	<b>17</b>	<b>59</b>	<b>42%</b>
SSESD pour déf. moteurs	4	-	<b>4</b>	44%
SAFEP/SSEFIS pour déf. auditifs	-	3	<b>3</b>	19%
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>20</b>	<b>66</b>	<b>37%</b>

Les orientations problématiques apparaissent plus fortement pour les déficients intellectuels moyens et profonds et les enfants polyhandicapés.

Parmi les 46 enfants en RADESS, 9 sont accueillis en Institution Sociale, 5 sont pris en charge en hôpital de jour, 4 consultent un CMP, 6 sont maintenus à domicile dont 2 avec une AES 3, 2 sont pris en charge par un CAMSP et 1 dans une MECS.

### LES RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON L'ÂGE



### CAUSES DE L'ORIENTATION PROBLÉMATIQUE

	1994/95		1995/95		1996/97		1997/98		1998/99		1999/2000		2000/2001	
Absence d'équipement	8	6%	1	1%	5	3%	7	5%	-	-	7	4%	1	1%
Manque de place	21	15%	31	18%	8	5%	19	12%	46	28%	37	20%	41	23%
Refus par l'établissement	-	-	2	1%	-	-	4	3%	1	1%	4	2%	10	6%
Refus de l'orientation en éducation spé.	-	-	-	-	5	3%	9	6%	3	2%	4	2%	7	4%
Refus internat ou éloignement	-	-	4	2%	3	3%	-	-	3	2%	1	1%	2	1%
Autre	8	6%	3	2%	-	-	1	1%	-	-	1	1%	-	-

Les pourcentages sont calculés sur le total des ré/orientations

Le manque de place ou d'équipement représente presque les 2/3 des causes des orientations problématiques.

CAUSES DES RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

	absence équipemt	manque de place	refus par établissement	refus de l'orientation éduc. spé.	refus internat ou éloignemt	Autre / non réponse	<b>TOTAL</b>
Institut de rééducation	-	9	8	-	1	-	<b>17</b>
Ét. pour déf. intell. légers	-	2	-	7	1	1	<b>11</b>
Ét. pour déf. intell. moyens	-	12	-	-	-	-	<b>12</b>
Ét. pour déf. intell. profonds	-	7	-	-	-	-	<b>7</b>
Ét. pour déf. moteurs		1	1	-	-	-	<b>2</b>
Ét. pour polyhandicapés	-	4	-	-	-	-	<b>4</b>
Autre établissement	-	3	1	-	-	1	<b>5</b>
SSESD pour déf. moteurs	1	2	-	-	-	1	<b>4</b>
SAFEP/SSEFIS pr déf. auditifs	-	1	-		-	2	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>41</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>66</b>

Si les chiffres sont sensiblement les mêmes que pour la campagne précédente, quelques différences sont à souligner :

- les orientations hors département sont deux fois moins nombreuses que pour la campagne antérieure,
- le taux des orientations vers un IR a doublé par rapport à la campagne précédente (de 27% à 56%),
- le pic des tranches d'âge concernant les orientations problématiques se situe nettement à 16 ans et plus (pour la campagne précédente, on observait un pic à 10/13 ans).

On peut noter que parmi les causes d'orientations problématiques vers un IME pour déficient intellectuel léger, sur 11 enfants ou adolescents concernés, le refus de l'orientation en Éducation Spéciale est invoqué pour 7 d'entre eux.